



# LIGNY *infos*

Bulletin d'information de la commune de Ligny-le-Châtel

## Le mot du Maire

Après le temps des vacances, voici venu celui de la rentrée.

Parmi les travaux engagés par la commune au programme de l'année 2015, figuraient la construction du complexe scolaire dédié principalement aux maternelles et celle du restaurant scolaire. La réalisation de ce vaste projet entièrement à la charge de la commune de Ligny-le-Châtel, a débuté en avril 2014 et s'est achevé pour la rentrée scolaire 2015/2016, offrant ainsi un nouvel espace adapté aux besoins de nos jeunes enfants du SIVOS (sanitaires, salles de classe, aire de jeux), et permettant d'accueillir à l'heure du déjeuner les élèves demi-pensionnaires dans des conditions optimales (salle de restauration insonorisée et mobilier neuf). Nous espérons avoir répondu aux attentes des parents et surtout à celles des écoliers.

Malgré une conjoncture toujours plus difficile, nous nous efforçons de veiller au bien-être de tous nos concitoyens, sans oublier nos adolescents, qui sont le devenir de notre village, en réfléchissant à l'élaboration de nouveaux projets ...

Nous souhaitons une bonne lecture à toutes et à tous !

## SOMMAIRE

Actualités	p.2
Etat-Civil	p.3
Informations	p.3
Conseil Municipal	p.4
Communauté de Communes	p.5
La page des écoles	p.6
Le S.I.V.O.S.	p.7
Bibliothèque et camping	p.8
Au service de votre santé	p.9
Les associations	p.10 à 12

Un petit coupon réponse est inséré à l'intérieur de ce numéro. (sondage pour l'éclairage public)

## DATES À RETENIR

### Septembre 2015

Dimanche 20 septembre

Journées du patrimoine  
Vide greniers "Comité des Fêtes"



### Octobre 2015

Lundi 5 octobre

Assemblée Générale de Vélorun

Dimanche 11 octobre

Foire aux jouets du Comité des Fêtes (Sdf Ligny)

Samedi 17 octobre

Repas dansant "Anciens Elèves"

### Novembre 2015

Dimanche 1<sup>er</sup> novembre

Fête d'Halloween "Comité des Fêtes"

Vendredi 6 novembre

Assemblée Générale des Tonic's Girls

Samedi 7 novembre

Soirée choucroute "A.S.S. Foot" (Sdf Ligny)

Dimanche 15 novembre

Loto du Comité des Fêtes (Sdf Ligny)

Dimanche 29 novembre

Exposition travaux " Club de l'Amitié" (Sdf Ligny)



### Décembre 2015

Samedi 5 décembre

Sainte Barbe "Amicale des Sapeurs Pompiers" (Sdf Ligny)

Dimanches 6 et 13 décembre

Elections régionales 1er tour (le 6) et 2nd tour (le 13)

Dimanche 20 décembre

Fête de Noël + Spectacle (Sdf Ligny) "Comité des Fêtes"



## Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie

Du lundi au vendredi de 11h à 12h et de 15h à 18h sauf le lundi après-midi et le jeudi après-midi

Tél. 03.86.47.41.20 ● Fax 03.86.47.44.02 ● courriel : [mairie.lignylechatel@wanadoo.fr](mailto:mairie.lignylechatel@wanadoo.fr)  
Site internet : [mairie-ligny-le-chatel-89.fr](http://mairie-ligny-le-chatel-89.fr)

# ACTUALITÉS



## L'école est finie...

La rentrée 2015 sera pour les écoliers de notre commune pleine de nouveautés. Mais n'oublions pas qu'une page s'est définitivement tournée à Lordonnois. En effet le 3 juillet dernier, l'heure des vacances a sonné. La porte de l'école s'est refermée sur la dernière classe du hameau : la classe des CE 1 et CE 2 de Monsieur Damien Borgnat. Nos élèves vont dorénavant étudier dans notre nouveau groupe scolaire.

## Des retraites et des recrues

Après 36 années de secrétariat de mairie dont 32 passées à Ligny-le-Châtel, Mme Brigitte MERCIER a fait valoir ses droits à la retraite le 1<sup>er</sup> août. Le travail a bien changé depuis l'époque de la machine à écrire ! Elle est remplacée dans ses fonctions par M. David BOURDELLOT qui habite notre commune et qui travaillait auparavant pour les communes d'Epineuil et de Saint-Cyr-les-Colons.

Mme Yvette CERNEAU, agent d'entretien depuis 1985 va elle aussi pouvoir profiter d'une retraite bien méritée. Mme Louissette THOMAS, agent d'entretien et accompagnatrice du transport scolaire, travaillait pour la mairie depuis juillet 2003. Elle sera en retraite au 1<sup>er</sup> octobre.

Pour les remplacer, la commune a embauché Mme Régine BARRET (entretien de la mairie et du gymnase), Mme Corine TOTA (entretien de la maternelle), Mme Muriel GOMES (transport scolaire).

Nous souhaitons à Brigitte, Yvette et Louissette de profiter pleinement de leur retraite, et aux nouvelles recrues, une bonne adaptation à leurs nouvelles fonctions.



## Des voisins en fête

Le dimanche 12 juillet, une soixantaine de convives du **quartier Notre-Dame** se sont retrouvés pour un repas champêtre en bordure du bief.

Le même jour, les voisins du quartier de la **rue du Carrouge au Bief** se réunissaient quant à eux dans la cour de la maternelle (photo en bas à gauche).

Dimanche 6 septembre, ce sont les habitants de la **rue des Bordes et des rues voisines**, (Galifranc, Mez et Étang de la Reine) qui ont partagé un repas en toute convivialité.



# ETAT-CIVIL 2015



## NAISSANCES

MIDDERNACHT ROUSSEL Giulia	le 4 janvier
CHARRET Mathis (Près-du-Bois)	le 31 janvier
RENNER Maïween	le 11 février
GAUTHERON GOMIMBAULT Krystal	le 12 février
BAILLEUL Manon	le 30 mars
CUGNET Gabin (Lordonnois)	le 23 avril
GEFFROY Elya (Lordonnois)	le 4 juin
MILLOT Simon (Lordonnois)	le 26 juin
ROY Léna	le 13 juillet
ODABAS Semih (Près-du-Bois)	le 15 août



## MARIAGES

FOURNIER Alain et VIDAL Andrée	le 9 janvier
CASANOVA Jean-François et SAPIENZA Ariane	le 27 juin
DE LUCA Natacha et AGRAPART Julien	le 22 août



## DECES

GOULIN Moïse*	le 5 janvier
HERVIER Maurice*	le 6 janvier
LEFEVRE Gabriel*(Lordonnois)	le 31 janvier
BASILE Vincent	le 25 février
MANNEVY Jean*	le 2 mars
BARTHELEMY Joseph*	le 2 mars
BRY veuve BIDOUILLAT Raymonde *	le 19 mars
LUCE veuve PIERRE Michelle*	le 20 mars
DI BLAS Louis	le 25 avril
LOROT Jean*	le 25 avril
PALAPRAT veuve VILLETARD Lucienne*	le 26 avril
PLAISIR André	le 8 mai
BEAU Robert	le 11 mai
CINOT veuve HURÉ*	le 12 mai
MORIN Albert	le 3 juin
DEFERT René	le 29 juin
VIAULT veuve BILLIOTTE Denise*	le 5 juillet
MAGNIEN veuve CATALAA Simone*	le 7 juillet
BLONDEAU Henri*	le 2 août
BOURDEL veuve KNOPT Simone*	le 21 août

\* *Maison de Retraite*

## Consultation éclairage public

Vos élus municipaux souhaitent engager des mesures d'économie. Les factures d'électricité pour l'éclairage public s'élevant à 40 000 € par an, il est envisagé de réduire le fonctionnement des luminaires. Afin de préserver la sécurité, il n'est pas prévu de couper l'éclairage une partie de la nuit mais seulement de baisser d'environ 25% l'intensité.

Cette décision touchant votre quotidien, le Conseil Municipal a choisi de consulter les habitants.

Vous trouverez donc un bulletin de réponse à l'intérieur de ce numéro. Vous pouvez exprimer votre opinion en cochant la case qui vous convient et en remettant ce coupon dans la boîte aux lettres de la mairie.

Nous vous remercions de votre participation.



## Inscription sur la liste électorale



En raison des élections régionales qui auront lieu le 6 et 13 décembre 2015, le calendrier des inscriptions sur la liste électorale est modifié.

En effet, les personnes souhaitant se faire inscrire auront jusqu'au 30 septembre 2015 pour se présenter en mairie avec un justificatif de domicile et une pièce d'identité en cours de validité.

Début octobre, la commission composée d'un délégué du Préfet, d'un délégué du Président du Tribunal de Grande Instance et du Maire examinera ces demandes d'inscription. Elle procédera également à la radiation des personnes qui ne remplissent plus les conditions pour être maintenues sur la liste électorale de la commune. Ces personnes sont avisées par courrier recommandé avec avis de réception. A elles de se faire inscrire à la mairie de leur nouveau domicile. Leur réinscription n'est nullement automatique.

La liste électorale ainsi corrigée de ces inscriptions et de ces radiations servira pour les élections régionales de décembre.

L'inscription d'office sur la liste électorale des personnes âgées de 18 ans, prévue par la loi 97-1027 du 10 novembre 1997, concernera pour la révision de 2015, les jeunes nés entre le 1er mars 1997 et le 28 février 1998. Ils n'ont pas à se déplacer en mairie.

# AU CONSEIL MUNICIPAL

Vous trouverez dans cette rubrique les principaux points débattus lors des séances du Conseil Municipal. Les comptes-rendus complets sont disponibles en mairie ou sur le site internet : [www.mairie-ligny-le-chatel-89.fr](http://www.mairie-ligny-le-chatel-89.fr)

## Séance du 5 mai

**Travaux de voirie** : Le Conseil Municipal accepte trois devis :

Groupe scolaire : Réfection bas de la Rue des Fossés (20 401,48 € HT) et Création d'un passage surélevé (3 496,50 € HT)  
Chemin des Hâtes - Elargissement de la voie en direction du cimetière (4 411,40 € HT).

**Achat de bacs à fleurs** pour protéger le parvis de la mairie, le Conseil décide d'acheter deux bacs (1 900 € HT).

**Redevances d'occupation du domaine public** : Le Conseil facture cette redevance aux gestionnaires des réseaux : GRDF (365,77 €) France Télécom (864,94 €) et ERDF (197 €)

## Séance du 23 juin

### Réfection du chauffage de l'école primaire

Les plafonds existants sont vétustes et défectueux. Une consultation a été lancée pour la mise en place d'un plafond composé de dalles rayonnantes et de dalles d'éclairage LED, plus efficaces et plus économes. Le Conseil prend connaissance des 3 offres reçues et décide de retenir la proposition de la SARL Lahaie (20 693,74 € HT).

### Cadeau de départ à la retraite des agents

Plusieurs agents vont faire valoir leurs droits cet été et afin de les remercier pour leurs années de service, le Maire souhaite que la commune leur offre un cadeau sous forme de bons d'achat. Le Conseil accepte de fixer des modalités d'attribution selon l'ancienneté de l'agent et de son temps de travail.

### Restauration et reliure du plan d'alignement

Le plan d'alignement est un ouvrage de 1863 dans un état médiocre. Le Maire propose de le faire restaurer (devis pour 4 648 € HT). Le Conseil accepte la restauration mais demande que d'autres devis soient sollicités.

### QUESTIONS DIVERSES

- De nouveaux buts de foot ont été achetés pour remplacer les anciens qui ne sont plus aux normes (coût 1 206 € TTC). Il est rappelé que l'arrosage du terrain de foot se fait grâce à un forage qui puise l'eau dans le Serein.
- La balayeuse de Chablis ne pouvant plus intervenir, des prestataires ont été sollicités. L'entreprise Cloutier est retenue pour un coût de 70 € H.T. de l'heure.
- Il est décidé de compléter le mobilier de la bibliothèque par l'achat d'un nouveau meuble (727,16 € TTC)
- Suite à un essai réalisé depuis février vers la Noue Marrou, il est envisagé de réduire l'intensité de l'éclairage public. Un sondage sera réalisé auprès de la population.

## Séance du 22 juillet

### Renouvellement du Contrat Unique d'Insertion

Le Contrat Unique d'Insertion (20 h / semaine) est renouvelé pour une année en affectant de nouvelles missions à l'agent puisque les effectifs de maternelle ont diminué (entretien des locaux et non plus ATSEM).

**Création de postes** : Deux agents d'entretien font valoir prochainement leur droit à la retraite à la rentrée. Au vu d'une nouvelle répartition des tâches, trois postes à temps partiels sont créés.

### Location d'un local

Dans le cadre du projet de construction d'une unité "Alzheimer" jouxtant la maison de retraite, la salle appartenant au Diocèse doit être certainement démolie. En attendant la mise en place d'une solution pérenne, la commune proposerait au Diocèse de louer l'ancienne maternelle, à titre payant et temporaire.

Le Conseil Municipal accepte le principe de la location de l'ancienne maternelle au Diocèse, demande que le loyer demandé soit délibéré lors de la prochaine séance, selon les possibilités légales et souhaite que le montant du loyer au Diocèse tienne compte de la situation particulière (démolition du bâtiment diocésain).

**Organisation de la rentrée scolaire** : Le Maire est autorisé à signer les différents contrats des intervenants NAP ainsi que les documents relatifs à ces activités (déclaration assurance, documents CAF...)

### Avenants aux marchés dans le cadre de la construction d'une maternelle

Les élus acceptent quatre avenants pour 10 242 € H.T. Pour information, le total des avenants représentent 3,11 % du montant de travaux.

### Projets de travaux

Sur proposition de la commission des travaux, des maîtres d'œuvre seront sollicités pour la transformation de l'école de Lordonnois et de l'école maternelle rue du Carrouge en logements ainsi que pour la construction d'un terrain multisports près du gymnase.



# AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Extraits des dernières séances du Conseil Communautaire

## Séance du 28 mai 2015 à Maligny

### Mutualisation de service Instruction du droit des Sols

La loi « ALUR » met fin au 1er juillet 2015 à la mise à disposition gratuite des D.D.T. pour l'instruction des actes d'urbanisme de certaines communes (sont concernées Beine, Chablis, Ligny-le-C., Maligny, Pontigny et Saint-Cyr-les-C.). Il est envisagé de créer un service mutualisé avec la Communauté « Le Tonnerrois en Bourgogne ».

La participation financière de la Communauté de communes du Pays Chablisien s'établirait ainsi :

- Pour les charges de structure (équipement informatique, bureautique, mobilier) : 50 % à la charge de la CCPC
- Pour le salaire de l'instructeur, 10% à la charge de la CCPC et 80 % ventilés entre les communes utilisatrices.

Le Président est autorisé à signer les conventions avec "Le Tonnerrois en Bourgogne" et les communes concernées.

### Choix d'un maître d'œuvre pour la construction de la Maison de Santé pluriprofessionnelle de Chablis

Le conseil communautaire a décidé la construction de ce bâtiment (budget prévisionnel de 1 200 000 € H.T.).

Après appel d'offres et analyse, les élus retiennent l'offre de maîtrise d'œuvre du cabinet Cabinet Imholz Architectes et associés (MOULINS – 03000) pour un forfait provisoire de rémunération de 83 220 € H.T.

## Séance du 2 juillet 2015 à Nitry

### Exploitation de l'usine de traitement du Moulin des Fées

Le Président est autorisé à signer avec la S.A.U.R. le marché de prestation de services pour 34 050 € H.T. par an.

### Projet d'établissement de l'école de musique et de danse du Pays Chablisien

Ce document fixe les modalités d'organisation des écoles de musique et de danse situées à Chablis et à Pontigny qui se regroupent désormais sous une structure unique. Le projet d'établissement est adopté à l'unanimité.

### Diagnostics d'accessibilité des bâtiments communaux

La réglementation relative au handicap impose aux collectivités de planifier l'accessibilité de leurs bâtiments publics pour le 27 septembre 2015. En 2013, l'ex-Communauté du Chablisien avait financé, pour ses communes membres, les diagnostics d'accessibilité de leurs bâtiments publics, les travaux restant à la charge des communes. Par équité, il est proposé que la Communauté de Communes finance ces diagnostics d'accessibilité pour les communes de l'ex-Communauté de la Vallée du Serein. Les élus approuvent et autorisent le Président à lancer la consultation.

### Accueils périscolaires déclarés du Chablisien et de la Vallée du Serein

- Approbation du règlement intérieur : celui-ci est adopté à l'unanimité.

- Approbation de la grille tarifaire pour la rentrée 2015 : à la demande de la CAF, les tarifs de l'accueil périscolaire sont désormais modulés en fonction du quotient familial. Cela représente un coût supplémentaire pour la Communauté de Communes mais elle va dans le sens d'une meilleure équité sociale pour les familles ; par ailleurs, le mode de remboursement par la CAF a évolué et devrait augmenter. L'organisation de la facturation et le mode de participation de la CCPC sont en cours d'évolution.

### Maison de retraite de Ligny-le-Châtel : prise en compte d'un terrain appartenant au diocèse

Le Président indique qu'une maison appartenant au diocèse est située sur une parcelle attenante au terrain « des Soeurs de Nevers » acquis par la CCPC. Cette maison, actuellement utilisée par la communauté paroissiale, a été intégrée par l'architecte au projet immobilier global de rénovation de la maison de retraite.

Si la destruction de la salle du diocèse s'avérerait nécessaire, la C.C.P.C. et l'architecte étudieront une solution de reconstruction d'un local équivalent à proximité, en partenariat avec la Mutualité Française Bourguignonne. La Commune de Ligny-le-Châtel propose un accueil temporaire qui se fera selon des modalités qui resteront à définir.

### Evolution des territoires - future loi sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi « NOTRe ») :

Le Président rappelle que le projet de loi « NOTRe » concerne l'organisation et le fonctionnement des collectivités territoriales. Il souligne la volonté du Gouvernement de « faire bouger les lignes » et explique que, dans l'Yonne, la constitution d'une grande structure intercommunale de l'Auxerrois, rassemblant 110 000 habitants, est envisagée. Dans ce contexte, il a pris contact avec la Communauté de communes « Le Tonnerrois en Bourgogne », celle du Coulangeois et celle d'Entre Cure et Yonne, l'idée générale étant, pour le Chablisien, de préserver l'identité rurale et d'exister davantage en se regroupant avec des communautés qui lui ressemblent, plutôt que d'être absorbé dans un grand ensemble où le caractère urbain prédominerait (Auxerrois).

Il fait part du courrier qu'il a adressé à ce sujet le 18 juin dernier à tous les maires, et des réponses qu'il a reçues, afin de recueillir leur avis et lancer le débat. Plusieurs délégués font part de leurs avis.

# La page des écoles

Encore de nombreuses activités lors de cette année scolaire 2014-2015 au sein des classes du Regroupement Pédagogique....



Séjour à la neige



Séjour en Normandie



Voyage à Guédelon



Spectacle de théâtre à Noël



Carnaval



Fête des écoles Spectacle de danse



Méchoûi

Et bien évidemment, on travaille en classe !!!!

# La page du SIVOS

Le Syndicat Intercommunal à Vocation d'Objet Scolaire est une entité qui regroupe les communes de Ligny-le-Châtel, Méré et Varennes.

## Le S.I.V.O.S gère et finance :

➤ l'ensemble du fonctionnement des écoles : l'école maternelle (3 classes) et l'école primaire (4 classes) situées à Ligny ainsi que l'école de Varennes (1 classe).



➤ l'organisation des activités périscolaires (matin, midi avec restauration et soir) avec une participation financière de la Communauté de Communes. A noter qu'environ 65 enfants mangent le midi à la cantine.



➤ les Nouvelles Activités Péri-éducatives, mises en place par la Réforme des rythmes scolaires. En moyenne près de 175 enfants fréquentent ces activités gratuites, encadrées par une quinzaine d'intervenants.



➤ le transport scolaire du midi qui permet aux enfants scolarisés sur une commune voisine de rentrer manger à la maison. Le SIVOS assure également le suivi des transports du matin et du soir (distribution des cartes, accompagnatrice...)



## Le S.I.V.O.S. en chiffres :

192 enfants scolarisés, répartis dans 8 classes

9 213 repas servis à la cantine en 2014

10 agents (ATSEM\*, cantinières, agents d'entretien, accompagnatrices et encadrants périscolaires) pour 4 équivalents temps-plein.

15 intervenants pour les Nouvelles Activités Péri-éducatives

1 budget de 300 000 € financé à 70 % par les communes (dont 160 300 € pour Ligny-le-Châtel)

*\*ATSEM = agent technique spécialisé des écoles maternelles*

## Que de changements pour la rentrée !!

L'école de Lordonnois est définitivement fermée, les élèves de maternelles intègrent leur nouveau bâtiment et les repas sont désormais servis dans le nouveau restaurant scolaire.

Ces deux bâtiments flambants neufs sont la propriété de la commune de Ligny-le-Châtel qui les met à disposition du S.I.V.O.S.

Le coût total de ces travaux s'élève à 2 712 250 € TTC auxquels il faut déduire les subventions obtenues (661 500 €) soit un coût net de 2 050 750 €.

Merci aux partenaires et bonne rentrée à tous !

Photo extérieure 2 bâtiments



Photo de l'intérieur de la classe de maternelle



Photo de l'intérieur du restaurant scolaire



# LA BIBLIOTHÈQUE ET LE CAMPING

## Bibliothèque Municipale

La bibliothèque fonctionne très bien, la barre des 100 inscrits a été franchie !

Au mois de juillet a eu lieu le renouvellement du fonds prêté par la Bibliothèque Départementale, cela représente 600 ouvrages ! Nous avons également complété les collections de bandes dessinées et de mangas par l'achat de très nombreux livres.

La bibliothèque accueille les enfants de maternelle toutes les semaines et deux classes de primaire sont venues visiter les lieux. A la rentrée, il est envisagé de profiter de ce service dans le cadre des Nouvelles Activités Péri-éducatives.

Enfin nous vous rappelons nos horaires d'ouverture au public :

le lundi de 17 h à 19 h ~ le mercredi de 14 h 30 à 16 h 30 ~ le vendredi de 17 h à 19 h

Bibliothèque municipale - 25 grande rue - 03.86.46.05.97



## Camping de la Noue Marrou\*\*

Le début de l'été 2015, chaud et ensoleillé s'avère très favorable pour la fréquentation de notre camping, qui attire toujours des touristes venant de tous les pays d'Europe.

Nicolas, son gérant, assure toujours avec autant de compétence un service et un accueil apprécié et vient d'être récompensé par une note excellente décernée par Zoover, une association néerlandaise qui recommande notre camping aux internautes européens désireux de visiter notre région.

De plus le jury départemental du fleurissement, qui a visité notre commune fin juillet, a beaucoup apprécié la décoration élaborée par Nicolas qui mélange fleurs, légumes, statues, meubles anciens.....



**Nouveauté 2015 !** Afin de répondre à la demande des touristes, le camping s'est doté du wi-fi (accès à internet sans fil) dans toute son enceinte.

Nous vous rappelons que le camping est ouvert jusqu'au 30 septembre.

Pour toute information, contacter Nicolas au 03.86.47.56.99



# AU SERVICE DE VOTRE SANTÉ

## La Maison de Santé de la Vallée du Serein

Ce bâtiment, situé 16 et 18 avenue de Chablis, est composé de deux parties :

- une grande partie construite par la Communauté de Communes pour accueillir les professionnels de santé
- une pharmacie privée construite dans la continuité.



### Médecins



#### Docteur DUPUIS Bertrand

Téléphone : 03.86.47.43.20

Fax : 03.86.47.58.72

Sur rendez-vous

sauf jeudi, samedi après-midi et 1<sup>er</sup> samedi du mois.

#### Docteur CAMUSAT Vincent

Téléphone : 03.86.47.48.19

Sur rendez-vous de 9h à 10h et de 14h à 19h

sauf mercredi et samedi après midi

### Infirmières



#### Mme Sylviane LIABEUF

Mobile : 06.72.19.09.83 - Téléphone : 03.86.98.03.14

Consultations : Tous les mardis de 6h30 à 7h15

un mardi/2 ou un mercredi/2 de 17h à 17h30

#### Mlle Emmanuelle MAITROT ou Mme Céline MENISSIER

Mobile : 06.88.24.79.16 ou Téléphone : 03.86.51.07.24

consultations : le jeudi de 6h45 à 7h15

le vendredi de 8h30 à 9h

### Sage-Femme

#### Mme Isabelle POITRAT-DAUVISSAT

Téléphone : 03.86.51.36.89

Sur rendez-vous le mercredi après midi

### Pédicure-Podologue

#### M. Benjamin METAYER

Téléphone : 03.86.43.00.71

Sur rendez-vous

### Diététicienne - Nutritionniste

#### Mme Mailys SANCHEZ

Mobile : 06.82.17.22.84

Sur rendez-vous le mardi après-midi

## D'autres professionnels à votre service :



Aide au maintien à domicile pour les personnes ou familles en difficulté passagère ou de longue durée (aide au ménage, à la toilette, aux courses, au repassage, à la promenade, à la cuisine ou simple présence).

**Présidente : Jacqueline Fromonot - Coordinatrice : Angélique Taranne**

MAISON DES SERVICES

3 bis, Grande rue - 89144 Ligny-le Châtel

Téléphone : 03.86.98.01.41 - Fax : 03 86 98 03 74

Courriel : [admr.ligny@wanadoo.fr](mailto:admr.ligny@wanadoo.fr)

Permanences sans rendez-vous

lundi, mardi, jeudi et vendredi

De 9h00 à 12h et de 13h30 à 16 h

Site internet : <http://www.89.admr.org/>

### Pharmacie des Millésimes

Téléphone : 03.86.47.40.21

Fax 03.86.47.54.31

[pharmaciedusererin@offisecure.com](mailto:pharmaciedusererin@offisecure.com)

Lundi au vendredi 9h - 12h30 et 14h - 19h30

Samedi 9h - 12h30 et 14h - 18h



### Médecin

#### hors maison de santé

#### Docteur COMTE Dominique

28 Grande Rue—Ligny le Châtel

Téléphone : 03.86.47.53.26

Consultation libre le lundi et jeudi  
de 10h à 11h30

Le mardi de 13h30 à 15h30

Et sur rendez-vous

Fermé le mercredi après midi

## Portage de repas à domicile

En cas de maladie, de handicap, vous pouvez bénéficier du portage de repas à domicile. Les repas sont confectionnés par API restauration et livrés tous les jours y compris le week-end.

Contactez M. Daniel CHAUVEAU au 03.86.75.57.83 ou la Communauté de Communes du Pays Chablisien au 03.86.47.52.07.

# Les associations

## AVENIR SPORTIF DU SEREIN



Pour la saison 2014/2015, le club comptait 123 licenciés dont 5 filles.

L'équipe A se classe 7<sup>ème</sup> sur 12 en 1<sup>ère</sup> division départementale tandis que l'équipe B, après un début de saison difficile, termine 8<sup>ème</sup> sur 12 en 3<sup>ème</sup> division.

La jeune équipe des U15 (13/14 ans) ont peiné toute la saison mais ont fait preuve de courage. Les catégories plus jeunes (U13 et U11) n'ont pas de classement dans leur championnat mais signalons que le U13 (11/12 ans) ont terminé 3<sup>ème</sup> de la Coupe de l'Yonne en zone rurale. Enfin les plus petits (U6/U7 et U8/U9) pratiquent en alternance sous forme de plateau.

Nous recherchons toujours des bénévoles pour encadrer les équipes de jeunes et ou de séniors.

Nos manifestations extra-sportives ont été réussies. Ne manquez pas la choucroute le 7 novembre à Ligny !

Pour la saison 2015/2016, notre organisation reste la même :

- Séniors : 2 équipes, entraînement les mardi et vendredi de 19h à 21h à Pontigny
- U16/U17 : 1 équipe en entente avec Varennes, entraînement avec les séniors
- U14/U15 : 1 équipe en entente avec Varennes et Vergigny, entraînements à Pontigny le lundi de 18h30 à 20 h et le mercredi de 18h à 20h
- U12/U13 : 1 équipe qui s'entraîne à Pontigny le mardi de 18h à 19h30
- U10/U11 : 1 équipe qui s'entraîne à Pontigny le mercredi de 17h à 18h30
- U8/U9 : plusieurs équipes selon les inscriptions. Les entraînements ont lieu à Ligny le mercredi de 17h30 à 19h
- U6/U7 : les entraînements ont lieu également à Ligny le mercredi mais de 18h à 19h.



Renseignements et inscriptions : directement au lieu et date des entraînements ou auprès du Président, Fabrice LEFEVRE au 06.03.04.10.05

## Judo Club de Ligny-le-Châtel

Depuis de nombreuses années et par delà le sport, notre club s'attache à offrir à chacun un endroit convivial et l'occasion de s'accorder un moment de détente.

Ainsi pour les plus jeunes (4-5 ans) l'éveil judo est une approche ludique du sport adapté à leur âge. Sans opposition, il s'agit d'un éveil à la motricité, encadré par un éducateur sportif diplômé qui s'attache à leur faire découvrir les règles de savoir vivre ensemble.

A partir de 6 ans, l'école de judo offre à tous l'occasion de découvrir un sport complet fondé sur le respect mutuel.

Quant aux adultes, toutes générations confondues, notre club propose des cours de taïso. Celui-ci permet d'améliorer les systèmes neuromusculaires, cardio-vasculaires, les amplitudes musculaires et fait appel à l'équilibre, la coordination et l'endurance.

### Orientations saison 2015-2016

- conserver les actions menées au niveau du Taïso
- Rétablir les 2 à 3 stages sportifs par saison pour les plus jeunes du cours 2 (6-8 ans)
- Soutenir la pratique sportive en compétition de nos élèves de 9 ans et plus
- Pour les éveils Judo, nous souhaiterions organiser au moins une fois dans la saison un stage sport/jeux sur une demi-journée
- L'adhésion de nos plus grands à un stage de rentrée, financé en partie par le club : ainsi 10 élèves sont partis en stage d'été du 24 au 28 août au lac du Der à Giffaumont (51). Au programme pendant ces quatre jours : préparation physique, judo technique et activités sportives diverses.
- Création d'une page Facebook (judo club Ligny-le-Châtel) et en projet la création d'un site web.



### Inscriptions JUDO/TAÏSO

Du jeudi 3 septembre au 30 septembre, une permanence au dojo est assurée les mardi et jeudi de 17h30 à 19h.

La reprise des cours se fera le mardi 8 septembre.

Si vous souhaitez venir nous rencontrer et découvrir nos disciplines (judo/taïso), n'hésitez pas à vous présenter aux jours et horaires des cours, les deux premières séances sont OFFERTES.

Alors n'attendez plus, rejoignez-nous.

Les membres du comité directeur, le Président, l'éducateur sportif remercient l'engagement de la commune de Ligny-le-Châtel à leurs côtés ainsi que tous les bénévoles qui font vivre le club lors des différentes manifestations.

Le Président, M. Franck CHARRIER - 06.77.80.44.88 / L'éducateur sportif, M. Philippe THOMAS 06.08.55.03.84

# Les associations



## Le Comité de Jumelage Ligny-le-Châtel— Riol



Le dernier week-end de mai, le comité de jumelage, présidé par Pierre Jovignot a reçu ses homologues de Riol.

Le programme proposé était fort agréable. Après la joie des retrouvailles, nos amis allemands ont apprécié la découverte d'Auxerre ainsi qu'une relaxante promenade en bateau sur le canal du Nivernais.



La soirée a réuni les visiteurs allemands et leurs hôtes ligiens pour un repas convivial à la salle des fêtes où Madame le Maire, Chantal Royer et nous-mêmes avons eu le plaisir d'accueillir les reines des vins de Riol, Fabienne Reis et Hanna Oberbillig, et de faire la connaissance de la nouvelle bourgmestre (Maire) de Riol, Madame Christel Egner-Duppich.

L'an prochain ce sont les membres du comité de Jumelage et les personnes intéressées de Ligny qui se rendront à Riol pour entretenir les solides liens d'amitié qui existent entre nos deux communes.



## Les Tonic's Girls

L'association a repris ses activités au dojo du gymnase :

- ◆ la gym douce adaptée, à tous, se déroule tous les mardis de 11 h à 12 h
- ◆ la gymnastique d'entretien a lieu le mercredi soir de 19 h 30 à 20 h 30.

L'assemblée générale aura lieu  
**le vendredi 6 novembre.**

Informations et inscriptions :

- Sur place aux heures des cours
- Pascaline Freyermuth au 03.86.47.53.19
- Martine Chenal au 03.86.47.49.44

## Original'Big Band



Formation musicale d'une dizaine de passionnés, nous pratiquons la musique de fanfare.

Nous accompagnons les cérémonies au monument aux morts mais ne sommes plus assez nombreux pour défiler ou pour faire des concerts.

Cette année, dans le cadre des Nouvelles Activités Péri-éducatives, une initiation est faite tous les vendredis après-midi aux enfants de l'école de Ligny.

### Nous recrutons !!

Nous accueillons toutes les générations à partir de 6 ans même les débutants qui ne connaissent pas la musique et nous prêtons les instruments. Alors n'hésitez plus, venez faire un essai !

Inscription : 10 euros par personne

Contactez le Président, Bruno GUINEBERT  
au 03.86.47.41.98 ou 06.26.60.01.06 à partir de 18 h.

*Courriel : [originalbigband@gmail.com](mailto:originalbigband@gmail.com)*

*site internet : [www.original-big-band.jimdo.com](http://www.original-big-band.jimdo.com)*

## Vélorun Serein

Nous vous rappelons que les trois activités (marche, course à pied et vélo) se déroulent le dimanche matin. Le départ est donné au gymnase à 9 h 00. Les marcheurs et les cyclistes partent pour une balade de deux heures environ alors que les coureurs font une boucle d'une heure autour de Ligny.

\* \* \* \* \*

Notre assemblée générale aura lieu le lundi 5 octobre à 18 h 30 à la mairie de Ligny-le-Châtel. Venez nombreux.  
Pour tout renseignement, contacter Thierry CHENAL au 03.86.47.49.44.

*Le Président*

# Les associations

## Comité des fêtes

Comme tous les premiers dimanches du mois de mai, le Comité des fêtes de Ligny-le-Châtel, présidé par Madame Monique Fournier a organisé son traditionnel vide-greniers. Cette animation importante mobilise l'énergie et la bonne volonté des bénévoles et attire beaucoup de monde : exposants et chineurs. Malheureusement cette année encore, une météo très pluvieuse est venue perturber la fête et a rebuté un grand nombre d'exposants qui ne sont pas venus. Espérons que le vide-greniers des journées du patrimoine viendra effacer ces tristes souvenirs ! Rendez-vous le 20 septembre.

## CLUB DE L'AMITIE

*Le club a repris ses activités, tous les jeudis de 14h à 18h dans la salle des fêtes de Ligny le Châtel : Jeux de société, jeux de cartes, activités de loisirs créatifs et patchwork, avec pause goûter bien sûr !*

*Au cours de l'année nous organisons des sorties d'une journée (au printemps et/ou à l'automne), un repas dans un restaurant du village et parfois une animation à Noël.*

*En fin d'année, nous organisons une vente exposition - salon de thé pour financer, en partie, nos activités.*

*Le club a mis en place une activité « gym douce » le mardi de 11h à 12h. Ce cours, dirigé par un professeur de « Yonne Sport », est ouvert à tous, et à ceux et celles qui ne peuvent pas participer à un cours de gym classique (parfois après une rééducation). On y pratique des exercices de mémorisation, équilibre, réflexe, synchronisation des gestes, de la musculation adaptée, et parfois jeux. Les cours reprennent le 15 septembre et vous pouvez venir simplement pour découvrir cette activité.*

*Pour les activités de sorties, le club participe financièrement (pour chaque adhérent) (environs 10 euros).*

*L'adhésion pour l'année est de 16 euros (il n'y a rien à payer en plus même pour les activités de loisirs créatifs ou patchwork).*

### Le mot de la Présidente :

*J'aimerais effacer l'image du « club d'anciens » : venez nous rencontrer, passez la porte de la salle des fêtes, et vous découvrirez notre ambiance amicale et conviviale.*

*Ce club est aussi ouvert aux mamans ou papas, ne travaillant pas, afin qu'elles (ils) viennent découvrir leurs talents de créatrices (teurs). Nos horaires ne sont pas figés, vous pouvez les adapter aux horaires scolaires.*

## LES AMIS DU PATRIMOINE

Les membres des Amis du Patrimoine, présidés par Monsieur Jean-Pierre Caussard poursuivent leur patient travail d'embellissement de notre commune.

Après l'aménagement du chemin des lavoirs, qui est devenu un des endroits les plus charmants, ils sont en train de remettre en état le vieux pressoir qui orne un de nos ronds-points et qui souffre à la fois de son ancienneté et des intempéries. Un travail minutieux et important !

Par ailleurs, nos précieuses bénévoles ont, cette année encore, ouvert l'église aux touristes durant tout l'été. La visite permettait notamment d'apprécier les œuvres de M. R. TAPPRET, J. AGOGUÉ et S. DELAGNEAU.

Nous vous rappelons les Journées Européennes du Patrimoine le week-end des 19 et 20 septembre.

*Pour plus d'informations : <http://lignyadp.free.fr>*



### Ouvrez l'œil !

Où a été prise cette photo ?

Réponse : rue Maison Dieu, au dessus de l'actuelle boulangerie (le porche de droite marqué « GARAGE » est encore visible aujourd'hui).